

Numéro 44 - 25 juin 2020

Fin du lockout à la raffinerie Co-op de Regina
Défense vigoureuse de la dignité et de l'unité des travailleurs de la raffinerie



Le droit au logement durant la pandémie

- La criminalisation des sans-abri doit cesser! - *Brian Sproule et Barbara Biley*
- Déclaration de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique sur la descente de police au campement Namegan/Parc CRAB

Appuyons les justes revendications des travailleurs de l'hôtellerie concernant la protection d'emploi

- Les travailleurs de l'hôtellerie doivent être au centre de toute mesure d'aide sectorielle
- Les travailleurs de l'hôtellerie de Vancouver revendiquent la protection de leurs emplois - *Joseph Thériault*

À la défense des droits des travailleurs sans emploi

- Pour une amélioration immédiate de l'accès à l'assurance-emploi

Fin du lockout à la raffinerie Co-op de Regina

Défense vigoureuse de la dignité et de l'unité des travailleurs de la raffinerie



Photo prise de la page Facebook de la section locale 594 d'Unifor après la conclusion de l'entente pour remercier tous ceux et celles qui ont soutenu les travailleurs durant le lockout

Félicitations aux travailleurs de la raffinerie Co-op de Regina ! Après plus de six mois, le lockout est terminé. Tout au long de cette lutte longue et difficile, les 730 travailleurs lockoutés se sont unis contre un assaut concerté de leur employeur, les Coopératives fédérées (FCL), du Service de police de Regina et du gouvernement de la Saskatchewan. Les travailleurs sont restés unis lorsqu'ils ont été jetés à la rue et ils sont restés unis lorsqu'ils sont retournés au travail après six mois de résistance à cet assaut brutal, six mois de mobilisation de travailleurs dans diverses régions du pays et de communautés de la Saskatchewan en appui à leur juste cause. Il était clair que le but du lockout était de briser l'unité des travailleurs et, en cela, l'employeur a totalement échoué. Le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas défendu les travailleurs quand ils ont été attaqués par l'entreprise et la police, affirmant que c'était « une affaire privée ». *Forum ouvrier* soutient la position des travailleurs pour qui « une Saskatchewan différente » est nécessaire, dans laquelle les voix des travailleurs sont entendues et leurs droits respectés.

L'entente conclue entre l'entreprise et le comité de négociation de la section locale 594 d'Unifor a été annoncée lors d'un rassemblement devant l'Assemblée législative à Regina le 18 juin, où les travailleurs manifestaient quotidiennement depuis la réouverture du parlement de la Saskatchewan le 15 juin. Le 22 juin, les syndiqués ont voté à 89 % en faveur d'un règlement mettant fin au lockout qui a commencé le 5 décembre. Les détails de l'entente n'ont pas été rendus publics.

Le 5 juin, cela faisait six mois que les travailleurs de la raffinerie Co-op de Regina étaient sous le coup d'un lockout par FCL. Le lockout a été décrété deux jours après un vote de grève et après des mois de préparatifs de l'entreprise pour embaucher et loger des briseurs de grève qui, avec la direction, ont fait fonctionner la raffinerie pendant ces six mois.

Au cours des six mois du lockout et avant, les 730 membres de la section locale 594 d'Unifor ont fait tous les efforts pour négocier une convention collective, y compris en acceptant les recommandations

des médiateurs Vince Ready et Amanda Rogers qui comprenaient les concessions exigées par FCL. Or, l'entreprise, elle, a rejeté les recommandations et y a ajouté de nouvelles concessions. Elle a déposé une proposition d'entente de retour au travail inacceptable qui lui aurait donné la possibilité de licencier toute personne de son choix quand elle le souhaite.

Tout au long de cette bataille prolongée des travailleurs de la coopérative à la défense de leurs droits, ils ont reçu un important soutien des membres d'Unifor de partout au pays, des membres d'autres syndicats locaux et nationaux, du Syndicat national des cultivateurs et des organisations et communautés locales à travers la province et d'aussi loin à l'ouest que la Colombie-Britannique dans le boycottage des magasins de détail coopératifs.

S'adressant aux travailleurs réunis devant l'Assemblée législative le 18 juin, le président de la section locale 594 d'Unifor, Kevin Bittman, a exprimé sa déception face aux actions de l'entreprise et du gouvernement. Parlant de la lutte courageuse des travailleurs et du large soutien du mouvement syndical et des communautés, il a déclaré que les travailleurs continueraient de se battre pour des changements aux règles de négociation collective et pour créer « une Saskatchewan différente ». Les travailleurs ont fait face à des injonctions qui ont rendu le piquetage inefficace, à l'utilisation de briseurs de grève, au harcèlement policier et aux arrestations et à la mobilisation de tous les pouvoirs de police de l'État. Bittman a déclaré : « Il s'agissait de démantèlement syndical, pas de négociation collective ... En ce moment pour nous, la Saskatchewan est un endroit où vivre est assez décevant. » Il a souligné que l'objectif de l'entreprise, comme en témoignent ses demandes de concessions sans fin, était de briser le syndicat et qu'en cela elle a échoué lamentablement. Pas un seul travailleur n'a franchi la ligne de piquetage et les 730 travailleurs mis en lockout en décembre retourneront à leur travail la tête haute.



Bien qu'incapable de négocier un protocole de retour au travail qui protège tous les employés contre les mesures disciplinaires, y compris le licenciement, la section locale a pu négocier un processus accéléré pour combattre toutes les représailles de l'entreprise contre des travailleurs individuels. Bittman a également fait remarquer que même si l'entente marque la fin du lockout, ce n'est pas la fin de la lutte des travailleurs des coopératives et des travailleurs de toute la Saskatchewan pour une loi antibiseurs de grève et d'autres mesures qui restreindront la capacité des employeurs à agir en toute impunité en violation des droits des travailleurs.



Le droit au logement durant la pandémie

La criminalisation des sans-abri doit cesser!

- Brian Sproule et Barbara Biley -

Malgré les efforts des défenseurs des sans-abri et des personnes mal logées, des dizaines de personnes à Vancouver vivent toujours dans des campements de fortune et continuent d'être constamment menacées d'expulsion par les autorités. Le 8 mai, le plus grand de ces campements, situé au parc Oppenheimer, a été vidé et ceux qui n'ont pu obtenir un logement ont installé un nouveau camp au parc CRAB sur la propriété de l'autorité portuaire de Vancouver-Fraser, un organisme fédéral. Le 10

juin, l'autorité portuaire a fait une demande d'injonction pour expulser les campeurs, laquelle a été appliquée le 16 juin, après que les campeurs eurent déjà essayé de se conformer à l'injonction en se déplaçant du parc vers une aire de stationnement voisine.

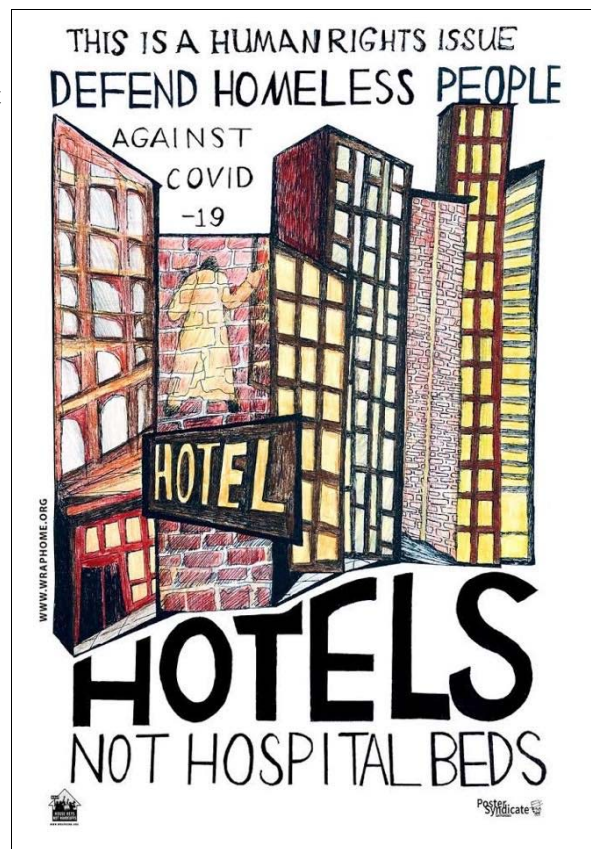
Aux premières heures du 16 juin, la police de Vancouver a exécuté l'injonction du tribunal, arrêtant, sous des accusations d'outrage civil, 46 personnes qui ont refusé de partir. La police a saisi leurs tentes et leurs biens. Plus de 100 campeurs, dont beaucoup sont des autochtones et beaucoup ont de graves problèmes de santé, ont été contraints de tout déplacer pour une troisième fois en moins de deux mois. Le camp a maintenant été établi au parc Strathcona, à Vancouver Est.

Les campeurs ont dit à CBC News qu'ils n'avaient reçu aucune directive de la part de la police ou d'autres responsables quant à l'endroit où ils devaient se rendre ensuite. L'un d'eux a déclaré : « Nous n'avons nulle part où aller, nous allons donc trouver un endroit où aller et nous y irons. Nous sommes des itinérants, mais nous ne sommes pas impuissants. »

Au camp, les gens peuvent s'occuper les uns des autres, organiser des services alimentaires et un soutien médical et sont plus en sécurité que dans certains abris et autres logements temporaires dans lesquels ils peuvent être isolés et doivent vivre dans des conditions insalubres. Ceux qui vivent encore dans des camps sont ceux à qui aucun logement adéquat n'a été proposé.

Le jour de l'expulsion, CBC News a interviewé Elizabeth Ramsden, une infirmière qui travaille dans la communauté, à propos de ce qui s'était passé. Elle a dit : « Je pense que c'est odieux. J'en ai le souffle coupé de voir que, pendant une pandémie, c'est la réponse qu'on veuille donner. Nous avons [ici] des paramédics, nous avons des services de restauration 24 heures sur 24 et vous voulez démolir ça sans avertissement, sans logement, sans plan ? » Elle a expliqué qu'elle avait elle-même quitté son emploi pour venir soigner les personnes du camp « parce que les gens ont besoin de soins médicaux. Il est très important pour ces personnes d'avoir une forme de filet social et personne ne les rejoint ici parce que cela a été jugé dangereux. C'est un espace organisé par la communauté. » Elle a également souligné qu'il n'y a eu aucun avertissement avant le raid qui a eu lieu tôt le matin et aucun soutien sur place pour aider les personnes à trouver un logement.

L'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique (UBCIC) a publié le même jour une déclaration dénonçant l'action de la police. Le grand chef Stewart Phillip, président de l'UBCIC, a déclaré que la descente de police « a créé une situation dangereuse. Si le gouvernement provincial s'était engagé à prévenir les expulsions de locataires pendant la pandémie, le Service de police de Vancouver a saisi l'occasion pour expulser certains des résidents les plus vulnérables du centre-ville de Eastside, dont beaucoup sont des survivants du génocide autochtone qui se poursuit. Les résidents ont reçu un bout de papier sur lequel étaient inscrits quelques numéros de téléphone pour trouver des logements, mais le problème est que, comme nous le comprenons, aucun logement n'est disponible pour le moment. Où sont-ils censés aller ? »



Le commissaire de la société des parcs, John Irwin, a déclaré à l'animateur de l'émission *Early Edition* de la CBC, Stephen Quinn : « Nous ne faisons que déplacer les gens alors qu'ils devraient vraiment être logés. Nous devons nous attaquer au problème. » Il a dit qu'il y avait beaucoup de chambres d'hôtel vides à cause de la crise de la COVID-19 et que la ville a le pouvoir d'obliger les hôtels à fournir plus de logements temporaires, mais ne l'a pas fait. Shane Simpson, ministre provincial du Développement social et de la Réduction de la pauvreté, a déclaré à *Early Edition* que « certains ne veulent pas emménager dans des logements temporaires ». Fionna Yorke du comité d'action Carnegie a expliqué que les gens se sentent souvent plus en sécurité dans les tentes que dans les refuges où ils doivent partager les toilettes, ne sont pas autorisés à avoir des invités ou à vivre avec leur partenaire, ne peuvent pas avoir d'animaux domestiques et sont isolés.

Le maire de Vancouver, Kennedy Stewart, appelle le gouvernement fédéral à « intensifier » et à appuyer les plans déjà en place pour construire des logements pour les sans-abri et les mal-logés. « La seule façon de mettre fin à l'itinérance est de construire des logements, de ne pas expulser les sans-abri sans un plan où aller. Si Ottawa venait s'asseoir avec nous, nous pourrions augmenter considérablement le nombre de logements que nous pouvons fournir. » Une réunion à Stewart, en Colombie-Britannique, entre la ministre du Logement, Selina Robinson, et le ministre fédéral des Familles, des Enfants et du Développement social, Ahmed Hussen, est prévue pour la semaine suivante.



La crise du logement en Colombie-Britannique est antérieure à la pandémie. La lettre du 9 avril de quatre organisations de la Colombie-Britannique qui plaident en faveur des sans-abri décrit les mesures concrètes qui doivent être prises pour fournir un logement dans ces conditions[1]. Les gouvernements à tous les niveaux, les agences sociales et les forces de police sont tous parfaitement conscients du danger pour les sans-abri et les communautés en raison des conditions qui favorisent la propagation rapide du virus, sans mentionner d'autres conséquences de la pandémie et du confinement, dont une augmentation massive en mai des décès par surdose en Colombie-Britannique.

Dans les conditions où une crise de l'itinérance et des conditions de vie précaires est aggravée par la pandémie, on serait en droit de s'attendre à ce que tous les politiciens conviennent que le logement est un droit. Tandis que les politiciens s'accusent et se relancent la balle, des travailleurs comme l'infirmière citée ci-dessus offrent leurs services de façon désintéressée. Le blocage au progrès est l'économie contrôlée par des intérêts privés étroits où les gouvernements à tous les niveaux reconnaissent uniquement les réclamations des riches, y compris celles des promoteurs et des spéculateurs fonciers. Une nouvelle direction prosociale de l'économie est nécessaire où ce sont les travailleurs qui auront le pouvoir de décider.

Note

1. Voir « [Un appel à une action immédiate pour loger tous les résidents de la Colombie-Britannique non logés](#) », *Forum ouvrier*, 17 avril 2020



Déclaration de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique sur la descente de police au campement Namegan/Parc CRAB

L'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique (UBCIC) partage la colère des résidents du campement Namegan/Parc CRAB qui ont été déplacés de force ce matin [16 juin]. Le gouvernement de la Colombie-Britannique et la Ville de Vancouver ont continué de privilégier les intérêts des entreprises et la propriété coloniale par rapport à la vie et à la sécurité des membres de la communauté sans logement.

« En attaquant un campement paisible à l'aube avec des dizaines de policiers armés et en l'absence de coordination avec les fournisseurs d'hébergement, le danger a été créé, non évité, a déclaré le grand chef Stewart Phillip, président de l'UBCIC. Si le gouvernement provincial s'était engagé à prévenir les expulsions de locataires pendant la pandémie, le Service de police de Vancouver a saisi l'occasion pour expulser certains des résidents les plus vulnérables du centre-ville de Eastside, dont beaucoup sont des survivants du génocide autochtone qui se poursuit. Une fois de plus, la violence sanctionnée par un État dangereux a été inutilement perpétrée contre des autochtones pauvres et sans abri. Cette conduite est absolument déplorable. Les résidents ont reçu un bout de papier sur lequel étaient inscrits quelques numéros de téléphone pour trouver des logements, mais le problème est que, comme nous le comprenons, aucun logement n'est disponible pour le moment. Où sont-ils censés aller ? Nous demandons à la Ville de Vancouver et au gouvernement de la Colombie-Britannique de s'engager à fournir immédiatement des options de logement plus permanentes et à revoir complètement les processus qui permettent ces déplacements violents. »

(Communiqué du 16 juin 2020. Traduit de l'anglais par Forum ouvrier)



**Appuyons les justes revendications des travailleurs
de l'hôtellerie concernant la protection d'emploi**

Les travailleurs de l'hôtellerie doivent être au centre de toute mesure d'aide sectorielle

La section locale 40 de Unite Here en Colombie-Britannique a organisé une caravane automobile dans le centre-ville de Vancouver le 3 juin, appelant le public, y compris les travailleurs de tous les secteurs, à participer en auto ou à pied, en appui aux justes revendications des travailleurs de l'hôtellerie sur la protection de leurs emplois. Des centaines de personnes ont participé à bord d'autos munies de drapeaux de leur syndicat, de pancartes et de bannières en appui aux travailleurs de l'hôtellerie. La caravane est passée devant l'Hôtel Hyatt Regency dans le centre-ville de Vancouver où des membres de Unite Here manifestaient, portant des chandails distinctifs et des pancartes.



La plupart des membres de la section locale 40 de Unite Here travaillent dans des restaurants et des hôtels et le syndicat affirme que 90 % de ses membres ont été mis à pied depuis que les aéroports, les hôtels et les restaurants ont été fermés à la mi-mars. La majorité des travailleurs touchés sont des femmes et des gens de minorités nationales, et plusieurs travaillent dans l'industrie depuis plusieurs décennies. Ayant mené une longue et courageuse lutte pour de meilleures conditions de travail, les travailleurs sont déterminés à ne pas perdre ce qu'ils ont obtenu face aux employeurs qui se servent de la pandémie comme justification pour ne pas les réembaucher.



Dans un article publié le 7 mai dans *The Hill Times*, les présidentes de la section locale 40 de la Colombie-Britannique, Zailda Chan, et de la section locale 75 dans la région du Grand Toronto, Guled Warsame, expliquent la situation et les revendications de leurs membres qui ont été touchés par la fermeture du tourisme et du transport aérien dans les conditions de la pandémie.

« Les industries de l'hôtellerie et du voyage du Canada font face à une dévastation économique sans précédent. En tant que dirigeantes de syndicats de l'hôtellerie basés à Toronto et à Vancouver, deux des plus importants marchés de l'hôtellerie au Canada, nous comprenons que les compagnies aériennes, les aéroports et les hôtels sont des sites potentiels de propagation de masse du virus. Cela signifie que les travailleurs de l'hôtellerie retourneront lentement au travail en attendant que les autorités de la santé cherchent à comprendre comment nous pouvons tenir des réunions et des congrès de façon sécuritaire. Nous ne retournerons pas travailler à temps plein avant au moins un an, sinon 18 mois.

« Cherchant désespérément à rester en vie, les industries aériennes, de l'hôtellerie et les autorités de l'aviation demandent de l'aide sectorielle sous forme de prêts non remboursables, de report de loyers et d'impôts et d'allègement réglementaire. S'il est vrai que le gouvernement doit tenir compte de l'impact unique de la pandémie sur nos secteurs, nous croyons que les travailleurs de l'industrie doivent être au centre de toute mesure d'aide sectorielle. [...]



« Devant l'incertitude à long terme, les travailleurs de l'hôtellerie doivent maintenir un lien avec leur emploi sans quoi ils risquent d'être laissés pour compte. Ce qui veut dire que les entreprises, le gouvernement et les syndicats doivent travailler ensemble pour veiller à ce que les travailleurs aient un remplacement de revenu adéquat, qu'ils maintiennent les avantages sociaux sur toute la période de chômage ou de sous-emploi, ainsi que le droit de retourner à leur poste. La subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est centrale à cet effort. La SSUC permet aux travailleurs de maintenir de 75 % à 100 % de leur revenu qu'ils travaillent ou non et, contrairement à la Prestation canadienne d'urgence ou l'assurance-emploi, rembourse les frais de l'assurance maladie et maintient un lien essentiel à un emploi d'industrie saisonnière. »

Les mêmes revendications ont été présentées dans une lettre en date du 16 avril à Bill Morneau, ministre des Finances, de la part d'Ian Robb, président/administrateur de la section locale 47 de Unite Here en Alberta. L'auteur de la lettre fait valoir que les travailleurs dans des endroits à haut risque de la COVID-19 doivent obtenir une formation gouvernementale de santé et de sécurité certifiée, l'équipement de protection individuelle intégral et une prime de risque.

Les présidents locaux affirment que la plupart des employeurs du secteur n'ont pas laissé entendre qu'ils allaient réembaucher le personnel mis à pied par le biais de la SSUC, mais que les employeurs demandent davantage d'aide financière au gouvernement. Les syndicats demandent un engagement de la part du gouvernement de s'assurer que les mesures d'aide, y compris pour le loyer, l'hypothèque et d'autres remboursements de prêts, soient conditionnelles à un engagement à garder les travailleurs sur leur liste de salariés. Ils demandent que les gouvernements à tous les niveaux veillent à ce que le droit des travailleurs d'être rappelés soit prolongé jusqu'à 24 mois et rappellent que les droits de rappel dans les conventions collectives, où les travailleurs sont organisés et où il existe de telles dispositions, sont variés. Les travailleurs qui ne sont pas membres de syndicats n'ont pas une telle protection. Les syndicats font valoir que cette protection doit s'appliquer à tous les travailleurs, y compris les nombreux travailleurs de l'hôtellerie qui ne sont pas directement embauchés par les hôtels ou les compagnies aériennes, mais qui travaillent pour des sous-traitants. Ils donnent l'exemple des travailleurs de concessions d'aéroports et demandent qu'il y ait un engagement à protéger la main-d'oeuvre présentement même si l'aéroport change de sous-traitant.



Les travailleurs de l'hôtellerie de Vancouver revendiquent la protection de leurs emplois

- Joseph Thériault -

Le 3 juin, des centaines de travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration se sont rendus sur la rue Burrard près de l'hôtel Hyatt Regency à Vancouver, à pied, en auto, en camion, à vélo, à moto et à

mobylette, avec des pancartes, des drapeaux et des bannières, pour exiger du gouvernement et de leurs employeurs une meilleure sécurité d'emploi à la suite des mises à pied massives effectuées en raison de la pandémie de la COVID-19.



Zailda Chan, présidente de la section locale 40 de Unite Here, a dit que les manifestations étaient « un puissant message à nos employeurs et nos gouvernements pour dire que les travailleurs du tourisme ne sont pas sacrifiables ».

La plupart des travailleurs de l'industrie de l'hébergement et de la restauration ont été mis à pied à la mi-mars après que la pandémie eut fermé l'industrie du tourisme. La section locale 40 de Unite Here dit qu'en l'espace de deux semaines, 90 % de ses membres qui sont au nombre total de 60 000 ont perdu leur emploi.

Alors qu'un grand nombre de travailleurs ont pu recevoir de l'assurance-emploi ou la prestation canadienne d'urgence (PCU), leurs droits de rappel - le droit d'un employé mis à pied d'être rappelé à son travail par son employeur - pourraient arriver à échéance.

La situation est particulièrement pénible en raison de la longue grève entreprise par le syndicat en 2019 qui a eu comme résultat des augmentations de 25 % et des nouvelles normes pour la sécurité au travail, le harcèlement sexuel et la sécurité d'emploi.



Le premier ministre John Horgan s'est dit préoccupé par la situation lors d'une conférence de presse le jour du rassemblement. Dans un reportage de CBC News, il dit : « Nous appelons les employeurs à faire ce qu'ils doivent faire et à veiller à respecter le plus possible l'intégrité de leur main-d'oeuvre, c'est ce que nous espérons, et si nous devons passer par l'Assemblée législative pour protéger les travailleurs, nous le ferons. Mais notre préoccupation en ce moment est comment répartir l'économie. »

Il ne s'est pas engagé à assurer le droit de rappel des travailleurs de l'hébergement et de la

restauration. Plutôt, il demande qu'ils fassent confiance aux employeurs pour que ceux-ci « fassent ce qu'ils doivent faire ».

Michelle Travis de la section locale 40 de Unite Here a dit qu'il y a des inquiétudes que les employés soient remplacés par de nouveaux travailleurs moins payés.

« Nous calculons que l'industrie va vraiment s'en remettre à l'été 2021 et nous voulons nous assurer que les travailleurs qui, pendant des années ont fait ce travail et sont des professionnels dans leur domaine, aient la chance d'avoir à nouveau leur emploi et qu'ils soient les premiers à être choisis », a dit Travis à Global News.

Zailda Chan, présidente de la section locale 40 de Unite Here, a affirmé : « Nous savons que l'industrie du tourisme ne pourra pas s'en remettre avant plusieurs années et ce que nous revendiquons c'est une garantie de 24 mois selon laquelle les gens auront leur emploi, ce qui leur donnera le temps nécessaire pour retourner au travail. »

Soutenons les justes revendications des travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration qui demandent d'être rappelés à leur poste sans perte d'ancienneté et avec les mêmes échelles de salaire !



À la défense des droits des travailleurs sans emploi

Pour une amélioration immédiate de l'accès à l'assurance-emploi

Le 9 juin, à l'initiative d'Action-Chômage Côte-Nord, plus de 60 organisations ont fait parvenir une lettre ouverte au gouvernement canadien pour revendiquer des mesures immédiates afin d'améliorer l'accès de tous les travailleurs canadiens au régime de l'assurance-emploi, en particulier les travailleurs saisonniers. Les organisations qui ont signé la lettre comprennent des organisations de défense des travailleurs vulnérables et sans emploi de différentes régions du Québec, une organisation de la Nouvelle-Écosse et une du Nouveau-Brunswick, des communautés autochtones de la Côte-Nord, des municipalités régionales de comté de la région, des syndicats et des entreprises. *Forum ouvrier* est fier d'être un des signataires et de continuer



d'offrir ses pages à la lutte pour faire du régime d'assurance-emploi un programme social qui défend la dignité et la sécurité économiques de tous les travailleurs qui sont sans emploi. C'est une excellente initiative d'Action-Chômage Côte-Nord qui a mobilisé toutes ces organisations au beau milieu de la pandémie, alors qu'il est plus difficile de rejoindre tout le monde. La lettre a été publiée dans plusieurs journaux du Québec. On peut aussi la trouver sur [le site web du comité](#) et sur son site [Facebook](#).

Voici le texte de la lettre.

Lettre ouverte au gouvernement du Canada

La pandémie de la COVID-19 a obligé le gouvernement fédéral à mettre en place des mesures d'aide pour les travailleurs et les entreprises. Ces mesures, bien qu'importantes, ne seront pas suffisantes pour l'industrie saisonnière.

Considérant que la Prestation canadienne d'urgence n'offrira pas un soutien financier à long terme, que le projet-pilote de formation rémunérée prenait fin en mars 2020 et que le projet-pilote octroyant cinq semaines de prestations supplémentaires aux travailleurs de l'industrie saisonnière se terminait le 30 mai 2020, les travailleurs de l'industrie saisonnière auront besoin, pour faire face aux contrecoups de la pandémie, de nouvelles mesures d'accès à l'assurance-emploi.

À cet effet, nous demandons au gouvernement fédéral d'éliminer la référence au taux de chômage régional et de mettre en place une norme universelle qui permettra à tous les travailleurs canadiens qui en ont besoin de bénéficier de l'assurance-emploi.

Norme universelle :

- 420 heures de travail ou 12 semaines ;
- Un taux de prestation d'au moins 70 % basé sur les 12 meilleures semaines ;
- 35 semaines de prestations ;
- 5 semaines de prestations supplémentaires pour les travailleurs de l'industrie saisonnière.

La restauration, l'hébergement, les croisières, la production agroalimentaire, les pêcheries et le milieu culturel, pour ne nommer que ces secteurs, souffriront de l'impact de la COVID-19. De nombreux employeurs, faute de clientèle suffisante, devront mettre à pied leurs employés ou, dans le pire des scénarios, fermer leurs portes. Selon les critères actuels de l'assurance-emploi, des centaines de travailleurs ne pourront cumuler les heures nécessaires pour avoir droit à des prestations.

En adoptant les mesures proposées, le Canada fera d'une pierre deux coups : il permettra aux travailleurs de se qualifier à l'assurance-emploi et aux employeurs de mieux planifier leur saison en fonction du nombre d'heures assurables requis.

L'impact du coronavirus sur l'économie et le milieu du travail est bien réel et, sans intervention gouvernementale, il aura un effet dévastateur pour de nombreuses familles et collectivités qui vivent de l'industrie saisonnière. Les travailleurs ne pourront pas tous se tourner vers les champs du Canada pour pallier leur perte d'emploi. On ne peut, parce que le travail manque, condamner au Trou noir des milliers de Canadiennes et Canadiens alors que des solutions simples et réalistes existent pour leur venir en aide.

Une mesure spéciale pour les travailleurs qui n'auront pas accès à leur emploi régulier en raison de la COVID-19 devra également être proposée par le gouvernement du Canada.



Site web: www.pccml.ca Courriel: forumouvrier@cpcml.ca